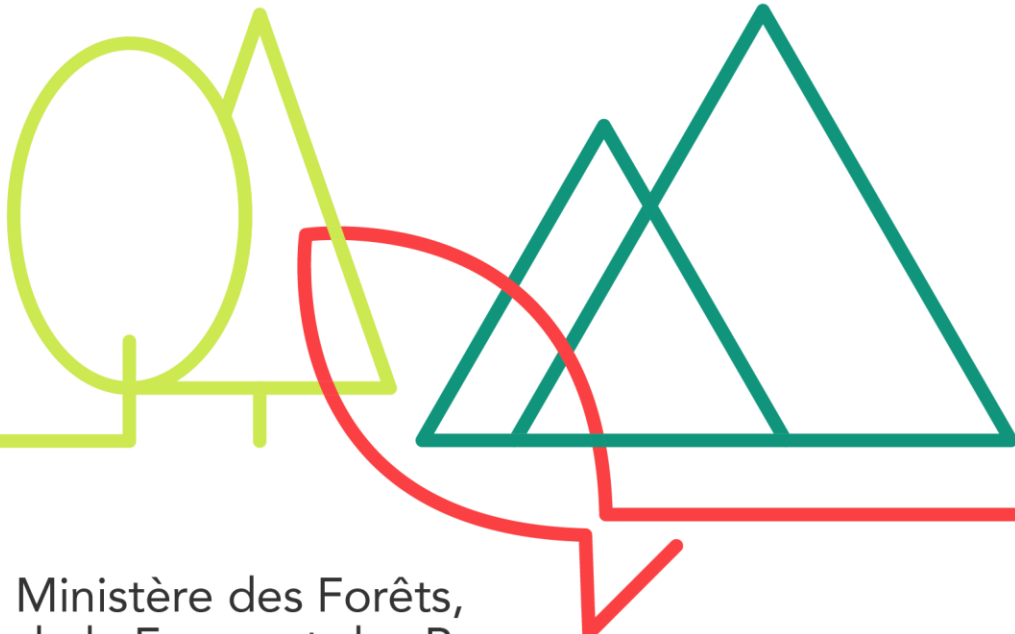


Aires d'intérêt pour la production de bois : vision de l'Abitibi-Témiscamingue

Marie-Eve Lacombe, ing.f.

Direction de la gestion des forêts de l'Abitibi-Témiscamingue

Mai 2019



Ministère des Forêts,
de la Faune et des Parcs

Québec 

Objectifs de la présentation



1. Permettre une **meilleure compréhension** de ce qu'est une aire d'intérêt pour la production de bois en Abitibi-Témiscamingue
 1. Cette aire, c'est **quoi**?
 2. Ces aires identifiées, elles sont **où**?
 3. Ces aires, on les traite **comment**?
2. Répondre aux **questions** des utilisateurs

Énoncé important



«L'usage du territoire d'une aire d'intérêt pour la production de bois **ne va pas changer.**»

On commence...



«Dans la mesure où elle est appliquée en **respectant l'environnement**, la **sylviculture fine**, se justifie par le fait qu'il vaut mieux **accroître les rendements ligneux** des essences recherchées sur des **sites à fort potentiel** plutôt que de persister à vouloir améliorer les rendements **sur l'ensemble du territoire.**»

Chapitre 6, Sylviculture et gestion de la matière ligneuse : des axes de changement

Rapport Coulombe, décembre 2004

Quoi → Concept



- Définition d'une aire d'intérêt pour la production de bois :
 - Une aire qui présente des **conditions adéquates** pour ajouter de la valeur à la forêt naturelle et permettre de produire plus de bois et du beau bois. Les travaux d'aménagement y sont diversifiés et réalisés en fonction d'objectifs précis.
 - Ajouter de la valeur.
 - Produire plus de bois, produire du beau bois.
 - Se doter d'objectifs précis (ex. : qu'est-ce qu'on veut produire?)
 - Faire des travaux d'aménagement diversifiés (travaux connus des utilisateurs).





© Sophie Chouinard





© mp pour Sylviculture La



Québec 



© mp pour Sylviculture La
Vérendrye



© mp pour Sylviculture La
Véranda

Quoi → Critères



- Conditions adéquates :
 - Site productif
 - Proximité d'un chemin (accessible)
 - Proximité d'une usine de transformation du bois
 - Proximité d'une municipalité
 - Là où des investissements ont déjà été faits
 - Agglomération de plusieurs sites
 - Conflits d'usages faibles

Quoi → Critères



- Les aires d'intérêt pour la production de bois permettent de classer le territoire aménageable :
 - Mieux cibler les **endroits** où aménager la forêt;
 - Savoir d'**avance** les endroits à **prioriser** pour cet aménagement;
 - Permettre de mieux cibler le **moment** des interventions (prévisibilité).

En Abitibi-Témiscamingue, un autre critère de sélection a été pris en compte : la variation des groupes d'âge des forêts.

1/3 jeune (forêt de moins de 20 ans)



1/3 vieille (forêt de plus de 51 ans)



© mp pour Sylviculture La Vérendrye



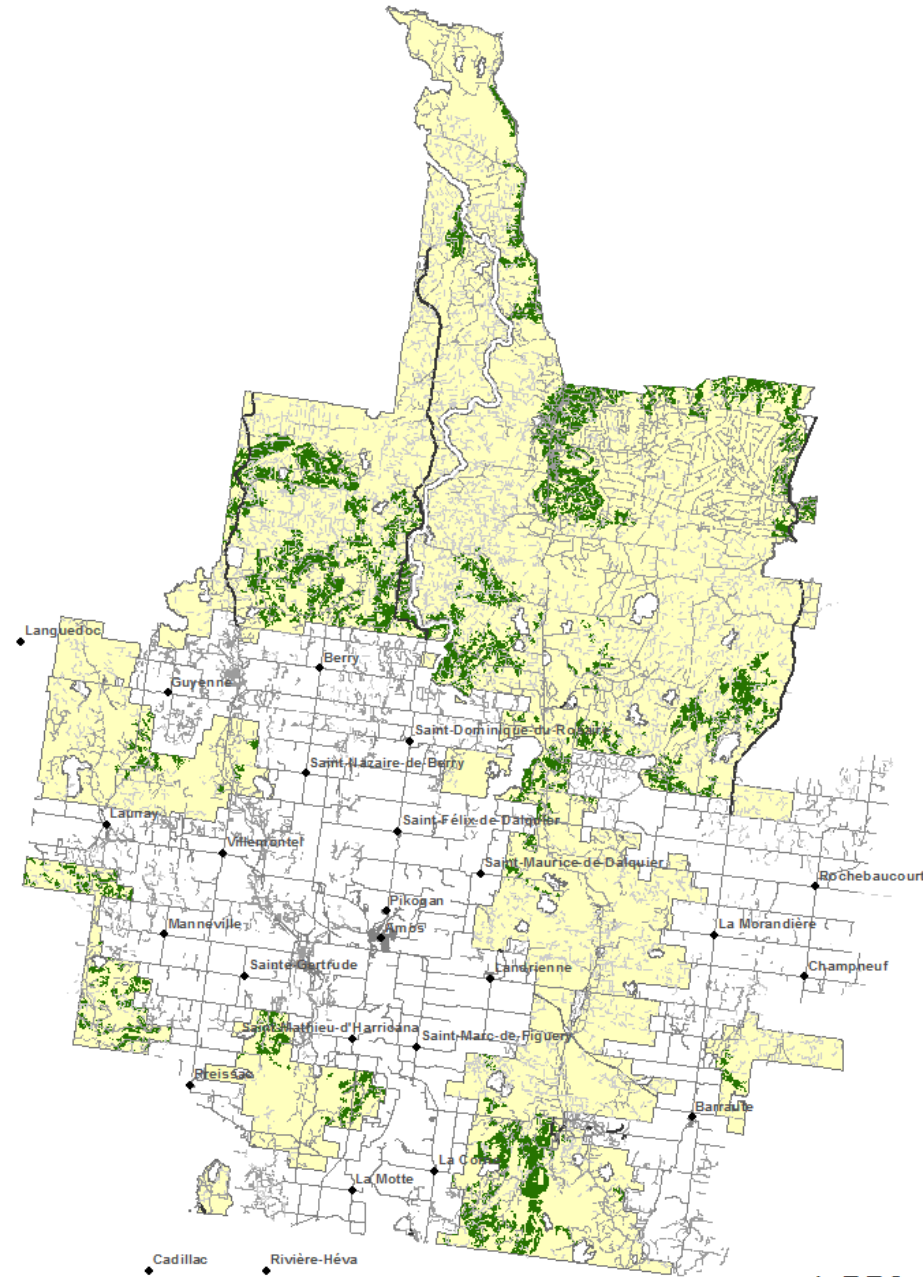
1/3 intermédiaire (forêt entre 21 et 50 ans)

Où → Proportion



- En Abitibi-Témiscamingue, c'est :
 - 15% de la forêt **productive** par unité de gestion qui a été identifiée en aire d'intérêt, selon les critères déjà mentionnés.
 - Une répartition a été prévue dans chaque unité d'aménagement.

Territoire de l'unité d'aménagement 086-51 (Amos)



1:550 000



Où → Proportion



En Abitibi-Témiscamingue, nous avons des cartes disponibles dans les plans d'aménagement forestier intégré tactiques 2018-2023. Vous pouvez les consulter à l'adresse suivante:

<https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/amenagement-durable-forets/planification-forestiere/plans-damenagement-forestier-integre/pafi-abitibi-temiscamingue/>

Comment → Travaux à réaliser



- Auparavant :
 - Les travaux d'aménagement étaient dispersés sur le territoire.
 - L'accent n'était pas nécessairement mis sur la productivité des sites, mais plutôt sur la remise en production.
- Dans les aires d'intérêt pour la production de bois, on veut se donner des **objectifs précis** et réaliser des **travaux adaptés aux sites** pour nous amener à avoir de **meilleurs rendements** (plus de bois, de beau bois).

Exemple de séquence de travaux : extérieur d'une aire



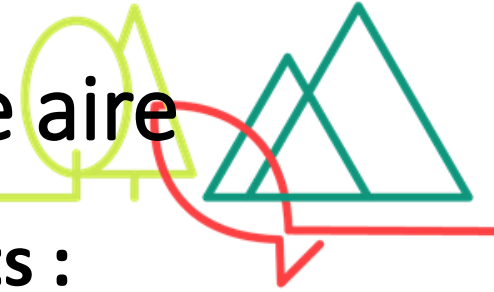
- **Forêt mature d'épinettes noires et de feuillus intolérants :**
 - L'an 0 : coupe avec protection de la régénération et des sols, avec rétention.
 - L'an 1 à 3 : présence de régénération, simple regarni de sentiers nécessaire pour assurer le retour complet de la forêt, donc scarifiage des sentiers.
 - L'an 3 : regarni de sentiers (600 plants/ha).
 - L'an 10 à 12 : nettoyage pour améliorer la croissance des plants (essence désirée).
 - L'an 70 : coupe avec protection de la régénération et des sols...

Dans une aire d'intérêt, ce que je souhaite...



- Ajouter de la valeur.
- Produire plus de bois, du beau bois.
- Se doter d'objectifs précis.
- Faire des travaux d'aménagement intensifs.

Exemple de séquences de travaux : intérieur d'une aire



- **Forêt mature d'épinettes noires et de feuillus intolérants :**

- L'an 0 : coupe avec protection de la régénération et des sols, avec rétention.
- L'an 1 à 3 : scarifiage pour créer de bons microsites pour le reboisement.
- L'an 3 : Reboisement de 2 000 plants/ha pour assurer un plein boisement (avec des plants améliorés).
- L'an 6 à 8 : dégagement des plants reboisés pour assurer leur survie.
- L'an 15 : éclaircie précommerciale pour améliorer la croissance des plants (essence désirée).
- L'an 35 à 45 : éclaircie commerciale pour permettre à certains arbres de mieux croître en diamètre et augmenter leur valeur.
- L'an 60 : Coupe avec protection de la régénération et des sols...

Exemple de séquences de travaux



À l'extérieur d'une aire

Forêt mature d'épinettes noires et feuillus intolérants

- Coupe protection de la régénération et des sols
- Scarifiage sentiers
- Regarni (600 plants/ha)
- Nettoiement
- Coupe finale

Gestion
au peupl.

Gestion à la tige

À l'intérieur d'une aire

Forêt mature d'épinettes noires et feuillus intolérants

- Coupe protection de la régénération et des sols
- Préparation terrain
- Reboisement (2 000 plants/ha)
- Dégagement
- Éclaircie précommerciale
- Éclaircie commerciale
- Coupe finale

Comment → Travaux à réaliser



- Ceci n'empêche pas de faire un aménagement intensif à l'extérieur de ces aires.
- On se rappelle que les aires d'intérêt pour la production de bois sont 1/3 jeunes, 1/3 intermédiaires et 1/3 vieilles.

Exemple de séquences de travaux : extérieur d'une aire



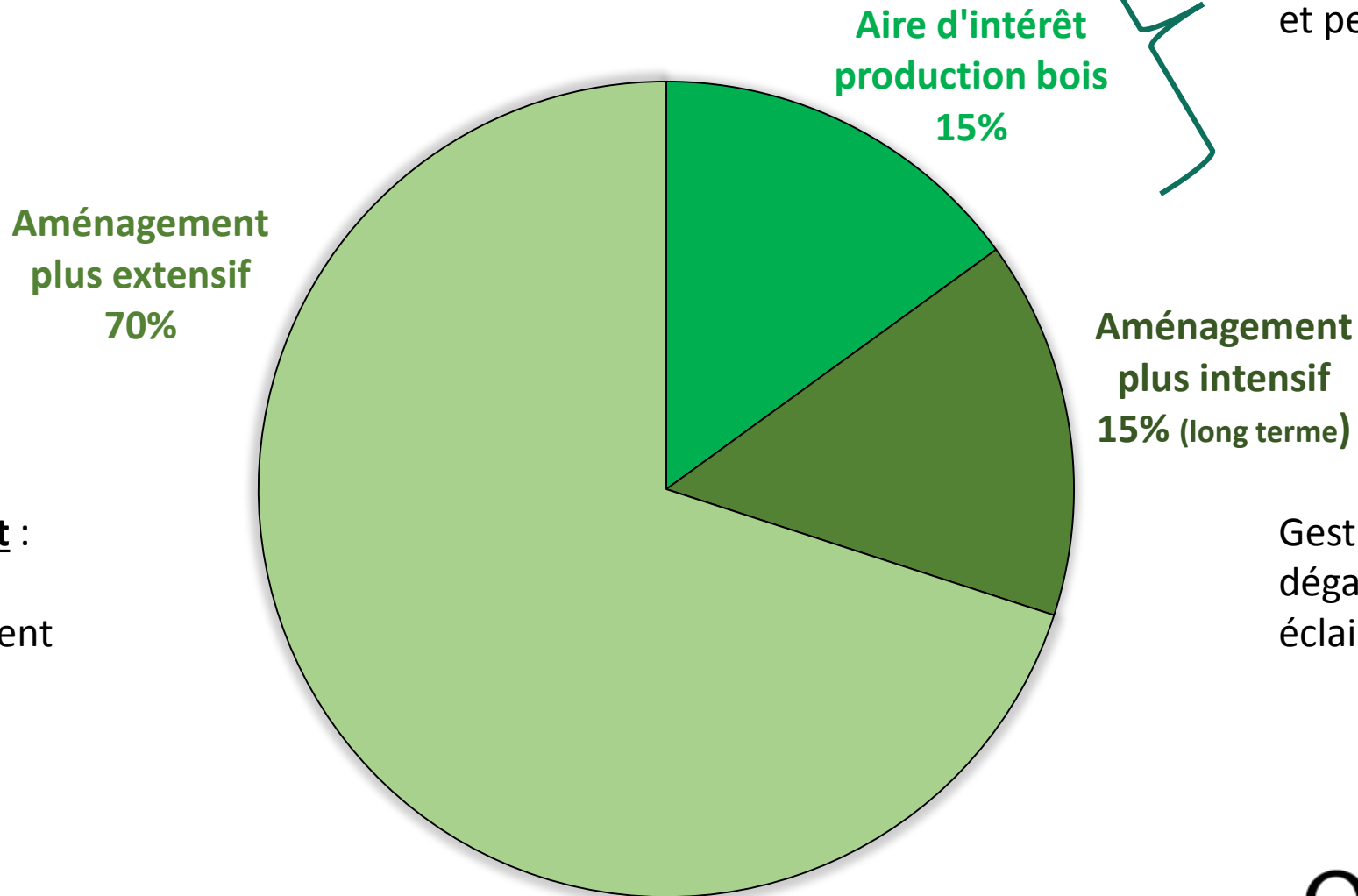
- **Forêt mature d'épinettes noires et de feuillus intolérants :**

- L'an 0 : coupe avec protection de la régénération et des sols, avec îlots (rétention demandée pour répondre au besoin d'un utilisateur).
- L'an 1 : scarifiage pour créer de bons microsites pour le reboisement.
- L'an 2 : Reboisement de 2 000 plants/ha pour assurer un plein boisement (avec des plants améliorés).
- L'an 6 : dégagement des plants reboisés pour assurer leur survie.
- L'an 15 : éclaircie précommerciale pour améliorer la croissance des plants (essence désirée).
- L'an 45 : éclaircie commerciale pour permettre à certains arbres de mieux croître en diamètre et augmenter leur valeur.
- L'an 60 : Coupe avec protection de la régénération et des sols...

Territoire de la forêt aménageable



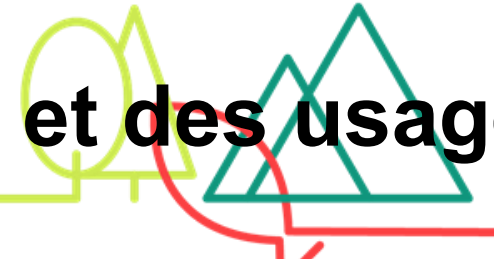
Cibler les **endroits** où aménager la forêt, les **prioriser** et permettre une **prévisibilité**



Gestion du **peuplement** :
régénération naturelle,
reboisement, dégagement

Gestion à la **tige** : reboisement,
dégagement...mais aussi
éclaircies préc. et comm.

Comment → Respect de l'environnement et des usages



Donc, les aires d'intérêt pour la production de bois ne peuvent **pas être des aires exclusives** pour la production de bois.



La Loi sur l'aménagement du territoire forestier demande que **l'aménagement écosystémique ET la gestion intégrée** concernent **100 %** du territoire aménageable.



Comment → Respect de l'environnement et des usages



- La sylviculture permet **d'influencer** les caractéristiques d'une forêt ou même d'un arbre **sans pour autant nuire à sa diversité**.
- On veut travailler avec la forêt présente, mais en influencer une portion vers nos paniers de produits locaux et régionaux.

Comment → Respect de l'environnement et des usages



- La forêt demeure publique. Aucun droit n'est enlevé (accès, prélèvement, etc.).

Comment → Respect de l'environnement et des usages



- La consultation du public et des communautés autochtones est incontestable, elle se poursuit.
 - Prise en compte des préoccupations via la consultation sur les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels chaque année.
- La localisation des aires d'intérêt pour la production de bois permet :
 - Présenter aux utilisateurs la localisation des secteurs que l'on souhaite aménager sur le **long terme** (prévisibilité).
 - Anticiper l'harmonisation des usages à **long terme**.

La suite...



- Plusieurs actions en cours au sein de nos équipes :
 - Peaufiner nos connaissances de ces aires (inventaires, nouvelles technologies).
 - Gestion des aires versus nos engagements écosystémique (cibles).
 - Ajustements possibles de certaines portions d'aires pour diverses raisons (sols trop minces, proportion entre unités d'aménagement, conflit d'usage, etc.).
 - Stratégie régionale de production de bois.



Soyons fiers de produire du bois en Abitibi-Témiscamingue

Questions?

Merci beaucoup!